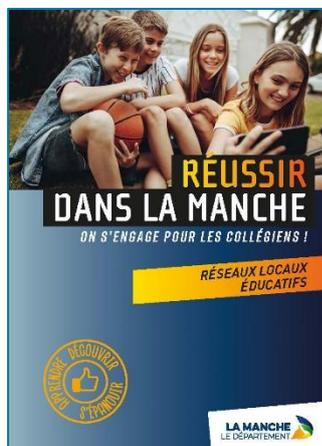


RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE S'ENGAGE POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS !



Le Département est en charge des collèges publics depuis 1986, dès lors que la Loi de décentralisation lui en a confié la responsabilité. Depuis, la collectivité ne cesse d'investir afin d'offrir à tous un cadre de vie scolaire agréable, moderne, accessible au plus grand nombre, respectueux de l'environnement et innovant partout dans le département. Le conseil départemental s'engage au quotidien, aux côtés des jeunes pour mettre en place un grand nombre d'actions éducatives aussi bien sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, en partenariat avec les équipes éducatives.

Comme chaque année scolaire, le conseil départemental propose une offre éducative riche et variée sur l'ensemble du territoire, notamment avec des orientations autour d'axes spécifiques par collège. Pour la valoriser, une campagne de communication est engagée dans le cadre des portes ouvertes des collèges publics du département qui auront lieu entre fin janvier et début juin.

MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

CHRISTINE LEBACHELEY
vice présidente du conseil
départemental déléguée à
l'éducation et la jeunesse

vous convient à la présentation de l'offre éducative des collèges de la Manche,
[vendredi 24 janvier à 14h15 à la Maison du Département à Saint-Lô](#)

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr